



Nombre de membres élus : 19

Nombre de membres qui se trouvent en fonction : 19

Nombre de membres qui ont assisté à la séance : 17

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU DIX SEPT DECEMBRE DEUX MIL VINGT-QUATRE

à 19 heures 05, en Mairie (salle socio-culturelle), sous la présidence de M. Sylvain WEIL, Maire

Présents : Sylvain WEIL, Isabelle MULLER, Véronique GAMMELLA, Boris HUBERT, Nicolas AUBRY, Jean-Philippe BESLER, Nathalie BON, Clarisse CHARLET, François PERNET, Hervé PRITRSKY, Nicolas RAVAINÉ, Michel REGIN, Kathy GAILLOT, Sabine PARTICELLI.

Absents excusés ayant donné procuration : Céline TONUS procuration à Sylvain WEIL

Absents excusés sans procuration : Franck CHIAPPA

Absents non excusés sans procuration : Nicolas WALGENWITZ

Convocation du 27 septembre 2024.

La séance est ouverte à 19h 05, sous la présidence de M. WEIL, Maire, qui constate que le quorum est atteint.

Secrétaire de séance : M Nicolas RAVAINÉ, élu à l'unanimité.

N° 2024/006/005

Objet : Demande de subvention Fond de Soutien au Commerce Rural

Dans le cadre de la requalification de l'ancienne gendarmerie, un projet de boulangerie-pâtisserie et d'une cellule commerciale est envisagé.

La commune peut solliciter une participation de l'Etat dans le cadre du fond de Soutien au Commerce Rural (FSCR).

Il est proposé le plan de financement suivant ;

Tableau de financement scénario favorable

Désignation	Montant HT	Modularité
Coût du Projet	640 000€	Estimation haute
Subvention DETR	230 000€	20 à 40%
FSCR	50 000€	Plafond 50 000€
Région Grand Est	120 000€	Plafond 120 000€
Ambition Moselle	100 000€	50% du reste à charge dans la limite de 80% du financement
Reste à charge	140 000 €	

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 17 voix pour, par 0 voix contre, 0 abstention,

- dit que les montants octroyés seront inscrits au budget primitif 2025,
- sollicite la subvention de l'Etat FSCR,
- charge le Maire de faire les démarches nécessaires à la réalisation de ce projet
- autorise le Maire à signer les pièces relatives à ce dossier.

Pour extrait conforme, Vigy le 17 décembre 2024,

Le Maire, Sylvain WEIL,

